

30 janvier 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de la recherche, à Strasbourg le 30 janvier 2014.

Madame, Monsieur les ministres,

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Monsieur le Président de l'université qui nous reçoit aujourd'hui,

Je veux saluer aussi le Président du CNRS qui mène une coopération de longue date entre l'université de Strasbourg et notre grand organisme de recherche nationale.

J'ai voulu venir ici, à Strasbourg, pour plusieurs raisons : toujours pour rappeler le rôle de Strasbourg en Europe et son statut de capitale européenne, nous devons le faire autant qu'il est nécessaire pour que ce débat puisse se clore parce qu'il n'aurait jamais dû être ouvert. Je suis venu à Strasbourg aussi pour saluer de grands chercheurs qui ont obtenu les prix les plus prestigieux et je pense d'abord à Jean-Marie LEHN sans lequel cet institut n'aurait jamais vu le jour. C'est un prix Nobel qui remonte à loin puisque c'est en 1987 que vous avez reçu cette haute récompense.

Je voulais aussi saluer Martin KARPLUS, pas simplement pour ses travaux photographiques qui sont admirables et qui ont été remis au Président OBAMA mais pour vous féliciter vous aussi pour le prix Nobel que vous avez reçu l'année dernière. Vous êtes d'origine autrichienne, vous avez fui le nazisme avec vos parents pour trouver aux Etats-Unis le refuge. Là, vous avez fait une très belle carrière, vous avez même inventé une équation qui est connue de chacun d'entre nous. Vous étiez à Harvard, très grande université au plan mondial.

Vous avez choisi de partager votre temps d'enseignement et de recherche avec Strasbourg. Je vous ai posé la question : « mais pourquoi Strasbourg ? » et vous m'avez dit : « mais forcément Strasbourg » parce qu'il y avait là un lieu où vous aviez des amis, où vous saviez la qualité de la recherche qui y était menée et vous appréciez aussi la vie dans cette grande ville, et dans notre pays où vous avez des attaches. Vos enfants d'ailleurs ont été éduqués ici à Strasbourg. Nous ne désespérons pas de les faire revenir le moment venu.

Je voulais aussi venir ici pour saluer l'université, parce qu'elle a été capable de convaincre justement les chercheurs les plus éminents de venir y travailler, mais aussi les plus jeunes de prendre la responsabilité de poursuivre leurs études, leurs travaux, tout particulièrement dans cet institut que nous venons de visiter.

Je voulais venir à Strasbourg parce qu'il y a là l'exemple même du lien entre des travaux universitaires, des lieux de recherche et la vocation économique que nous devons donner également à l'enseignement supérieur et à la recherche, parce que nous avons à la fois à poursuivre une ambition scientifique, la France, l'Europe, puisqu'ici il y a aussi des crédits européens qui sont dégagés pour que des recherches puissent être menées avec des hommes et des femmes qui viennent du monde entier. Je les ai rencontrés tout au long de cette visite. Il y avait là des jeunes venant de plus de quarante pays qui sont capables de s'unir pour porter cette ambition scientifique.

Nous avons une vocation qui doit être de permettre que le progrès puisse être mis à la disposition de la croissance et donc de l'emploi. Vous y parvenez ici. Je ne détache pas la science de ce qu'elle peut apporter comme progrès à l'humanité, progrès pour la médecine - nous en avons eu une illustration progrès pour la connaissance, la compréhension du monde, progrès pour inventer de nouveaux produits, progrès également pour l'économie. La volonté de la France et

de nouveaux produits, progrès également pour l'économie. La volonté de la France et particulièrement du gouvernement de Jean-Marc AYRAULT est de poursuivre l'effort de recherche, qu'elle soit publique ou qu'elle soit privée.

En Alsace, quand on regarde, dans le seul domaine de la santé, les projets collaboratifs qui ont pu être noués ici entre les recherches académiques et celles des entreprises, plus de 3 000 emplois depuis huit ans. Les élus, je veux ici les saluer, se sont pleinement engagés dans cette démarche, comprenant que même si l'université et la recherche ne sont pas forcément dans leur domaine de compétences directes, ont pleinement investi leurs collectivités dans cette démarche. Nous en reparlerons lorsque nous évoquerons les prochaines lois de décentralisation. Les collectivités publiques devaient pleinement s'investir dans cette démarche et j'ai pu au cours de cette visite, trop brève, illustrer votre initiative en visitant deux entreprises dites start-up : DOMAIN THERAPEUTICS (une entreprise déjà solide) et INOVIEM (qui est une start-up innovante) qui se développe ici à l'université, toujours avec un caractère international puisque son fondateur est d'origine iranienne, de nationalité suédoise et est un français de cur.

Pour confirmer cet effort de recherche, j'ai pris deux décisions, que je veux ici confirmer : d'abord le soutien à la recherche publique, qui doit voir ses crédits préservés. Certes vous n'ignorez pas que nous avons engagé un plan d'économies budgétaire pour les trois prochaines années, que nous avons à trouver, chercher devrais-je dire, cinquante milliards pour que nous puissions dégager des marges de manuvre à la fois pour réduire notre déficit, éviter des prélèvements supplémentaires et permettre que les entreprises aient davantage de ressources pour investir et pour embaucher. L'imagination dans les domaines des économies budgétaires est sans limite en théorie mais en pratique chacun veut garder ce qu'il a et c'est bien légitime.

Alors il faut avoir des priorités, on ne peut pas chercher des économies simplement par des calculs ou des algorithmes on doit avoir une vision : qu'est-ce qui est essentiel dans les politiques publiques ? Qu'est-ce qui doit être revu ? Qu'est-ce qui doit être repensé ? Quelles sont les missions majeures ? Quelles sont celles qui peuvent être confiées à d'autres ? Voilà l'exercice que nous allons engager à travers un conseil stratégique de la dépense que je réunirai plusieurs fois jusqu'à ce que nous trouvions les économies nécessaires et qui porteront sur l'ensemble de la sphère publique, pas simplement celle de l'Etat, mais aussi des collectivités locales et de ce que l'on appelle le domaine de la Sécurité sociale.

Mais, parmi ces missions fondamentales, parmi ces priorités essentielles, il y a la recherche publique, parce qu'elle est le levier d'autres progrès et qu'elle permet de dégager les ressources supplémentaires, c'est un investissement et l'investissement ne peut pas être traité comme le fonctionnement. Les universités, les organismes de recherche seront comme les autres invités à améliorer leur gestion, il n'y a aucune raison de penser qu'on ne peut pas mettre son intelligence au service de la meilleure des organisations possibles et, en même temps, elles doivent avoir la sécurité quant à leur ressource, et dans le temps, pour pouvoir justement faire les choix qui sont indispensables.

La seconde décision que j'ai prise et que je renouvelle ici est le maintien du Crédit Impôt Recherche. Nous l'avons élargi aux petites et moyennes entreprises à travers l'innovation. C'est une disposition qui est particulièrement appréciée par les entreprises de toutes tailles parce que cela leur permet d'avoir de la visibilité pour bon nombre de leurs investissements. Faut-il encore que les contrôles ne soient pas trop tatillons et qu'ils ne découragent pas la demande même du bénéfice de ce Crédit Impôt Recherche et nous avons la vocation, là aussi, d'être particulièrement compétitifs à travers le monde grâce à ce dispositif. Nous n'avons pas que des atouts en France, on le sait bien, certains même disent que nous avons quelques handicaps c'est possible mais essayons de valoriser ce qui nous fait justement différents des autres et en cette matière le Crédit Impôt Recherche est un argument particulièrement intéressant pour l'attractivité de notre pays. Je l'ai dit : « nous avons besoin de grandes universités » et une de mes raisons de venir à Strasbourg est d'en faire justement la démonstration. Ce que nous avons voulu, à travers la loi dite FIORASO, c'est encourager les coopérations, toutes les coopérations : coopération entre les universités, coopération entre les universités et les organismes de recherche, coopération entre les universités et les entreprises et même coopération entre les disciplines. Une trentaine de

grandes universités ou de communautés universitaires se mettent en place aujourd'hui dans notre pays et l'Etat contractualisera avec ces grandes universités dès cette année, c'est-à-dire qu'elles sauront ce qu'elles peuvent attendre des pouvoirs publics et comment elles peuvent être plus efficaces, tout devra être opérationnel dès le mois de juillet de cette année.

L'université de Strasbourg est déjà issue de la fusion de trois universités et elle vient de renforcer sa coopération avec celle de Mulhouse, les grandes structures d'enseignement et de recherche situées en Alsace ont rejoint cet ensemble : l'Institut national des sciences appliquées, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, l'Ecole nationale du génie, des eaux et de l'environnement et l'Ecole d'architecture, c'est un ensemble considérable qui vous permet d'être dans les meilleures universités au monde, 60 000 étudiants, 3 000 chercheurs et enseignants-chercheurs.

Tout ne se résume pas à la taille, il ne s'agit pas de constituer des machineries particulièrement lourdes et complexes ou de faire à tout prix des coopérations ou des fusions parce que nous voudrions avoir un certain niveau en termes d'effectifs, tout dépend de la qualité de ces projets. Mais c'est un enjeu d'attractivité - nous en avons parlé ici avec les grands professeurs, les grands chercheurs qui ont fait le choix de venir à Strasbourg -. Pourquoi prendre cette décision quand il y a tant de sollicitations ? L'un des arguments c'est justement de se retrouver à la fois dans des structures suffisamment réduites de taille pour y faire les travaux de recherche indispensables et d'être un ensemble où il y a des liaisons suffisamment multiples pour pouvoir donner à des travaux de recherche l'impact et la dimension nécessaire. Les grands acteurs nationaux que sont le CNRS et l'INSERM sont eux-mêmes totalement partie prenante de ce système universitaire régional et c'est ce qui nous permet de penser que les liens avec les entreprises seront beaucoup plus faciles à établir.

Pour toutes ces raisons, l'université de Strasbourg a bénéficié des crédits du Programme d'investissement d'avenir et je salue ici son responsable, le commissaire GALLOIS. Strasbourg figure parmi les 8 ensembles universitaires lauréats de la première vague des Initiatives d'excellence appelées IDEX. L'objectif est de doter le pays d'universités parmi les meilleures au monde, et qui permettront à la France, de tenir son rang dans la compétition économique et scientifique que nous connaissons. Le président des universités est là, c'est vrai que ce choix peut parfois troubler la communauté universitaire. Pourquoi certaines ont le bénéfice du programme d'investissement d'avenir et pourquoi d'autres ne l'ont pas ? Pourquoi faire à ce point de distinctions qui peuvent devenir demain, des discriminations territoriales ? Je sais que ce débat existe.

Et c'est pourquoi j'ai souhaité une nouvelle vague d'IDEX, au titre du deuxième programme d'investissement d'avenir. 2 milliards d'euros y seront consacrés. La sélection sera effectuée par un jury international et ces crédits permettront à l'ensemble des chercheurs d'une région réunis dans un regroupement d'universités dit d'excellence, d'intensifier leurs programmes de recherche et de coopération. J'y ai ajouté d'autres financements, toujours issus du Plan d'Investissement d'Avenir, correspondant à 1 milliard d'euros pour les universités de taille régionale. L'idée reste la même, mais nous essayons de donner aussi aux universités françaises qui n'ont pas forcément ce même niveau en terme de coopérations, les soutiens qui sont indispensables et le lien avec les acteurs économiques. J'y reviens, ce que nous faisons pour la recherche, ce que nous faisons pour l'université, c'est pour la science, mais c'est aussi pour l'économie.

Ici, nous sommes dans un domaine particulièrement remarquable : l'économie de la santé.

L'économie de la santé fait partie des trois grandes priorités que nous avons retenues lorsqu'il y a eu le pacte de compétitivité, à la suite du rapport GALLOIS, comme dans le cadre des plans industriels. Les 34 plans industriels que le ministre du Redressement productif a identifié avec le monde économique. L'économie de la santé est avec la transition énergétique et avec les nouvelles technologies ce sur quoi nous pensons que la France peut être leader dans le monde. Hier, je recevais le professeur CARPENTIER qui vient de mettre au point le cur artificiel.

Technologie exceptionnelle ! 20 ans de travaux ! Toute la question, c'est : serons-nous capables, au plan industriel, de développer ce que le Professeur et son équipe ont été capables de mettre

au point avec ce nouveau cur ? L'enjeu est là. Vous avez investi massivement dans la biologie des systèmes. La biologie et la médecine sont arrivées à un stade où elles devront, pour avancer, s'appuyer sur de nouveaux outils, mathématique, informatique. Nous disposons d'informations considérables de données multiples sur les malades, sur les patients et parfois sur chacun d'entre nous. Qu'est-ce que nous faisons de cette masse d'informations ? De ces données ? C'est un enjeu à la fois de liberté, c'est un enjeu scientifique, c'est un enjeu également économique majeur. C'est en réussissant à traiter l'ensemble de ces informations, à un niveau gigantesque, que nous pourrons trouver de nouvelles thérapeutiques et inventer la médecine personnalisée, c'est-à-dire celle qui sera adaptée à chaque malade.

Là aussi, pour porter la priorité vers l'économie de la santé, j'ai souhaité que dans le cadre du plan d'investissement d'avenir, 100 millions d'euros soient consacrés à ce plan biologie des systèmes : 20 millions d'euros par an, pendant 5 ans. Concrètement, l'INSERM, le CNRS, l'INRIA, le CEA, les universités, seront invités à identifier les sites de recherches universitaires disposant de la masse critique, pour constituer un réseau national et nulle doute que Strasbourg figurera parmi les candidats. Je ne dis pas cela simplement parce que je suis ici.

L'université de Strasbourg, je le crois, est un des lieux avec d'autres que je ne citerais pas pour n'oublier personne, qui ont vocation à être de grandes métropoles. Le choix métropolitain, l'euro-métropole est un choix décisif pour nos territoires. Il ne doit pas être compris comme une forme d'absorption de l'espace, où il n'y aurait en France, que des métropoles. Nous avons besoin d'équilibre, mais nous savons bien que les métropoles sont une des conditions pour le développement économique et notamment pour l'accueil de grandes universités. La deuxième loi de décentralisation après les métropoles portera sur le territoire. Comment l'imaginer pour le 21ème siècle ? Je sais qu'ici vous avez été innovants pour imaginer les structures des collectivités locales. Ce n'est pas toujours facile, et être d'avant-garde parfois entraîne quelques déconvenues. Mais si nous restons sur les mêmes frontières, les mêmes limites, les mêmes organisations, au 21ème siècle qu'au 20ème, nous n'aurons pas toutes les possibilités de faire valoir les atouts de nos territoires. C'est le sens de la loi de décentralisation qui va maintenant être préparée.

Je veux terminer, par là où j'ai commencé ! Comment attirer les meilleurs ? Comment préparer les prix Nobel de demain ? Ici, à Strasbourg vous en avez trois. C'est exceptionnel. Je sais que vous êtes conscient que vous ne pouvez pas vivre simplement sur cet acquis. Il faut donc préparer les prochains. Je veux d'ailleurs dire un mot, sur Jules HOFFMANN qui n'a pas pu être là, qui est à San Francisco, où il est justement en train de prononcer une conférence particulièrement attendue.

Comment faire pour attirer ? Comment faire aussi pour éviter qu'il y ait de la part des chercheurs français, la tentation de l'étranger. Encore qu'il y a quelques paradoxes. On est très fier d'accueillir des chercheurs venant de tout le monde et en même temps, nous devons aussi accepter que bons nombres de nos chercheurs aillent pendant un temps, s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Capter aussi l'intelligence qui est portée par de grandes universités dans le monde entier. N'ayons pas une conception qui serait malthusienne où on voudrait retenir, et qui serait de l'ordre du mercato pour les chercheurs. Nous n'en avons pas d'ailleurs les moyens, nous devons jouer sur d'autres arguments. Lesquels ? J'ai pu m'en entretenir et je veux la remercier avec la professeur Luisa de COLA et avec d'autres collègues. Pourquoi à un moment choisir la France ? Contrairement à ce qui se dit, ce n'est pas simplement pour le climat, la qualité de la vie, parce que ce climat peut exister dans d'autres pays et la qualité de la vie nous n'en avons pas le monopole. Enfin, nous avons quand même quelques avantages.

Comment on fait pour attirer comme vous l'avez réussi, 42 nationalités différentes ?

Premier argument, la qualité de la recherche. Un chercheur ne viendra que s'il pense que son niveau sera encore élevé par ce qu'il pourra partager avec d'autres. J'ai retenu la formule : « l'excellence attire l'excellence » c'est un principe. Il faut avoir de l'excellence, si on veut qu'elle puisse être encore renforcée, irriguée par d'autres.

Le deuxième argument, être ouvert, être rapide et avoir des programmes qui puissent être financés dans la durée. Qu'est-ce que demande un chercheur ? Pas simplement la sécurité, mais il demande la stabilité. Être certain que cette recherche qu'il pourra engager sur un programme

Il demande la stabilité, être certain que cette recherche qu'il pourra engager sur un programme, pourra être menée jusqu'au bout.

Le troisième argument est de pouvoir circuler. Une de mes grandes surprises quand je me déplace partout, c'est que je vois de brillants chercheurs étrangers et des entrepreneurs particulièrement créatifs. Ils me disent : on voudrait bien venir en France, mais pour les visas c'est compliqué. Et parfois même, c'est décourageant. Nous devons faciliter autant qu'il est possible, des instructions ont été données, la circulation des chercheurs, des créateurs, des étudiants à travers une politique de visa qui puisse être plus claire et plus simple. Nous devons permettre qu'il y ait pour ces chercheurs et pour leurs familles des conditions d'accueil qui puissent être prévues et de longues dates. Bien sûr que les rémunérations sont un élément du débat et que nous devons là aussi, faire en sorte que nous puissions nous trouver au niveau international.

Mais ce n'est l'argument principal. Il y a aussi une autre manière d'attirer les chercheurs, c'est justement de faire des liens avec les entreprises. De leur permettre à un moment d'être reconnus dans le monde du travail et de la création d'activité. La priorité qui est la mienne, c'est l'attractivité. Toute notre démarche doit être de rendre notre territoire attractif. Attractif aux femmes et aux hommes qui ont vocation à y créer des richesses, à y faire des recherches, à y partager leurs talents. Attractif également à l'égard des entreprises qui doivent venir encore davantage investir notre territoire et créer des emplois. Et c'est pourquoi je réunirai très prochainement ce qu'on appelle un conseil de l'attractivité, où viendront tous ceux qui ont une expérience justement de l'investissement fait en France, c'est-à-dire ceux qui ont fait des travaux de recherche importants, ceux qui ont des entreprises, ceux qui ont des projets artistiques parce que tout doit contribuer à l'attractivité.

J'en termine pour vous féliciter, vous êtes une grande université, non pas uniquement française, non pas simplement européenne mais une grande université mondiale. Et c'est à ce niveau-là qu'il faut penser votre destin. Je souhaite que vous puissiez avoir encore autant de réussite dans l'avenir que vous en avez eu dans votre histoire, qui est aussi votre présent. Je voulais faire passer ce message simple puisque j'ai lancé le pacte de responsabilité, cette idée qu'il doit y avoir une mobilisation, qu'il doit y avoir une volonté collective, j'allais dire une recherche commune afin de savoir ce que nous voulons faire. Comment voulons-nous faire pour que la France puisse avancer et être une grande Nation ? La France pourra rester une grande Nation si elle investit dans sa recherche, dans son enseignement supérieur et si son économie lui permet d'être à la hauteur des valeurs qu'elle porte. Merci !